

### **3<sup>ème</sup> Championnat du Monde de Dirigeables à air chaud - Bilan**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Le bilan global de l'opération vous est présenté sous ses divers aspects :

- son impact
- les réactions qu'il a suscitées
- les retombées médiatiques qu'il a engendrées
- le bilan financier de l'opération.

#### **IMPACTS**

L'événement a mobilisé une grande partie du personnel de la Mairie, beaucoup de Bisontins passionnés, et a battu les records d'affluence.

Ce fut le premier événement d'envergure du «Grand Besançon».

#### **Mobilisation interne**

Pour les services municipaux, les événements de cette envergure sont rares ; celles et ceux qui se sont mobilisés se souviendront longtemps de la magie de l'événement.

#### **Intra muros**

Les partenaires de la Ville, publics et privés, se sont, eux aussi, formidablement bien mobilisés, et en particulier le Conseil Général et le Conseil Régional.

On a pu dénombrer plus de neuf cents personnes associées de près à l'événement.

#### **Records d'affluence battus**

Les spectateurs, eux, furent concernés à différents degrés. Du 15 au 19 septembre, ils se sont retrouvés à la fois sur les lieux d'envol et sur les lieux d'atterrissage. On peut estimer que 15 000 personnes ont assisté de près à l'événement entre le mardi 15 et le samedi 19 septembre.

En ce qui concerne la journée du dimanche 20 septembre, les estimations sont impossibles pour la fin de matinée, avec le spectacle de la Patrouille de France.

On a cependant pu observer que toutes les collines du Sud de la ville étaient noires de monde. Les embouteillages monstres provoqués témoignent de l'affluence.

Quant au dimanche après-midi, selon les estimations de la gendarmerie nationale, 60 000 spectateurs ont assisté à la finale (à la fois sur le terrain de Thise, dans les communes voisines et sur les collines).

Les organisateurs peuvent donc affirmer sans crainte de démenti, avoir battu tous les records d'affluence à Besançon pour un même événement au cours de cette semaine, et en particulier le dimanche 20 septembre.

Cet événement fut le premier du genre à concerner «le Grand Besançon». Les communes voisines directement intéressées, Thise, Chalezeule, Chalèze, Roche-lez-Beaupré, ont apprécié.

Enfin, cet événement a fait l'objet d'une large campagne d'affichage 4 m x 3 dans toutes les grandes villes de l'Est et du Centre-Est, ainsi qu'à Paris et en région parisienne.

### **RÉACTIONS**

De très nombreuses réactions de félicitations et d'encouragement nous sont parvenues :

- celle du Président de la Commission Aérostatique de la Fédération Aéronautique Internationale,
- celle du Préfet de Région,
- celle du Directeur des Championnats du Monde.

On pourrait y joindre celles des importantes personnalités accueillies à Besançon pour l'occasion, celles de nos partenaires publics et privés, celles de nos sponsors. Toutes sont enthousiastes.

### **RETOMBÉES**

Les retombées médiatiques sont considérables. Elles s'échelonnent sur plusieurs mois encore.

Au-delà de la quantité et de l'universalité de ces retombées, il faut souligner l'intérêt pour notre ville de constater que cet événement a servi de prétexte à une présentation des principaux atouts de la ville.

«Ville verte», «Qualité de la vie», «Capitale de la précision» sont les caractéristiques dont on a parlé à propos de notre ville dans les reportages télévisés, sur toutes les grandes chaînes françaises, sur plusieurs chaînes européennes, au Japon et aux Etats-Unis, mais aussi à la radio et dans la presse écrite.

Nous avons réussi à travers cet événement à mieux faire connaître les atouts de Besançon.

Il convient d'observer aussi que cet événement a permis d'assurer la promotion de Besançon pendant plus d'une année, de septembre 1991 à octobre 1992, tant localement que nationalement.

Il est difficile d'estimer le montant de ces retombées, mais elles dépassent le cap des 10 millions de francs, ce qui porte à plus de 20 millions de francs l'estimation du total général des retombées obtenues depuis 1988 par le dirigeable.

A titre d'exemple, une page de publicité dans un grand quotidien ou un grand magazine dépasse le seuil des 150 000 F, et la moindre campagne de publicité sur une grande chaîne de télévision coûte au moins 500 000 F (réalisation et diffusion).

### **BILAN FINANCIER**

Le bilan s'établit en dépenses et en recettes à hauteur de 2 059 886 F.

S'ajoutent les prestations assurées par les services (personnel et fournitures) qui se sont élevées à 540 846 F.

**Recettes**

Au titre des recettes, les participations extérieures ont été globalement conformes au budget prévisionnel. Elles ont été les suivantes :

- Conseil Régional	100 000 F
- Conseil Général	250 000 F
- SAUR	118 600 F
- Citévision	118 600 F
- Editions La Rochefoucault	151 000 F
- La Poste	60 000 F
- Foncier Conseil	30 000 F
- Peugeot (SIAB)	23 720 F
- Fédération aérostation	20 000 F
- EDF/GDF	17 790 F
- Degremont	11 860 F
- Caisse d'Epargne	9 000 F
- Groupe 1000	5 930 F
- Camar Finance	10 000 F
- Signaux Girod	5 930 F
TOTAL	932 430 F
- vente d'objets promotionnels	125 200 F
	1 057 530 F

**Dépenses**

En ce qui concerne les dépenses, on constate une augmentation par rapport aux prévisions initiales.

En effet, compte tenu de l'importance de cette manifestation et de son caractère exceptionnel, il a été difficile d'appréhender à l'avance l'ensemble des besoins d'organisation ou de sécurité.

Trois raisons expliquent en particulier le dépassement du projet initial :

- La Patrouille de France était initialement prévue pour effectuer son spectacle à 14 h le dimanche 20 septembre sans séjourner à Besançon. Or, si nous avons eu la chance qu'elle vienne se poser à l'aérodrome de La Vèze dès le samedi, cela a entraîné des frais de séjour imprévus.

- Le respect des consignes de sécurité, plus draconiennes que prévues, a engendré également des dépenses supplémentaires (protection de la voie ferrée à Thise, renforcement des forces de police et de gendarmerie, signalisation, fléchage, parkings...).

- La présence plus importante de personnalités et de journalistes pour cet événement a également entraîné des frais d'hébergement et de restauration supérieurs aux prévisions.

Le détail du bilan est le suivant :

Recettes		Dépenses	
Conseil Régional - Conseil Général	350 000 F	Promotion	469 747 F
Autres partenaires	582 430 F	Compétition	1 039 499 F
Vente d'objets promotionnels	125 200 F	Action d'accompagnement	550 640 F
Ville de Besançon	1 002 256 F		
	2 059 886 F		2 059 886 F

En ce qui concerne la part Ville de Besançon :

- 96 066 F ont été réglés sur le budget 1991 Crédits du Service Communication
- 324 340 F ont été réglés sur le budget 1992
- 581 850 F restent à financer en 1993.

Afin de permettre d'assurer le financement de l'opération, le Conseil Municipal est invité à autoriser l'inscription au Budget Supplémentaire de 1993 d'un crédit de 582 000 F au chapitre 940.241.645.300.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Nous avons dans un premier temps informé le Conseil Municipal du budget 1992 destiné à ces championnats du monde. Pour compléter cette information, j'ai demandé aux responsables de l'opération de fournir un bilan comprenant l'impact de cette importante opération de communication, la première de cette envergure depuis quelques années. Vous avez aussi les réactions que cela a suscitées et on a dû déposer sur vos bureaux un important press-book indiquant les retombées médiatiques sur lesquelles je pourrai revenir, en réponse à vos questions. Donc des réactions importantes au niveau médiatique et surtout un succès populaire considérable qui, effectivement, nous permet de dire que ce fut un succès. Enfin, un bilan financier qui s'établit à hauteur de 2 059 886 F c'est-à-dire assez loin de la prévision que nous avons faite en 1992, auxquels s'ajoutent des prestations à hauteur de 540 846 F que nous avons chiffrées par informatique et qui concernent les services de la Ville qui ont participé à ces manifestations. Dans les recettes, on vous a précisé les participations extérieures, assez conformes d'ailleurs au budget prévisionnel, pour plus d'un million, et notamment les aides, et je les en remercie, des deux collectivités, le Conseil Régional,

le Conseil Général et également un certain nombre de sponsors. On a même noté quelques raisons qui expliquent le dépassement du projet initial.

A mon avis, il s'agit d'une bonne opération de communication qui, certes, aux yeux de certains a pu coûter relativement cher, mais qui ne paraît pas disproportionnée par rapport aux autres opérations de communication que l'on pourrait faire ici ou là.

**M. ALAUZET** : Vous avez donné en partie des réponses, mais peut-être qu'elles demanderaient à être complétées notamment sur les raisons du dérapage au sujet de l'argent investi dans cette opération.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Les raisons sont dans le rapport.

**M. ALAUZET** : Il est heureux que les équipages des dirigeables ne soient pas égarés de la sorte. Dans l'épreuve ascensionnelle, c'est l'équipage du Service Communication qui a fait preuve de plus de légèreté et a donc remporté le trophée même si la chute a été rude et lourde, d'où l'expression « franc lourd ».

J'affirme mon extrême réserve sur ce type de politique médiatique dont on ne peut dire si elle est efficace ou non. Ce n'est pas le poids du rapport qui peut permettre de dire si elle est efficace. On nous parle dans le rapport de retombées. Concrètement, puisqu'il faut être concret et il paraît que les écologistes ne le sont pas assez, les seules choses que j'ai vues retomber ce sont les dirigeables !

Au-delà, le problème de fond qui est posé est bien celui du but de la communication. Je renouvelle vivement mon opposition à ce type de démarche publicitaire qui s'inscrit dans une stratégie d'une guerre des villes, ces villes qui tentent de s'arracher les restes d'une économie en crise et repousser la misère chez le voisin. Les sommes gigantesques englouties par les villes en publicité mais aussi en ristournes de toutes sortes pour favoriser le déplacement ou l'implantation de telle ou telle entreprise se font dans un seul intérêt de ces villes au mépris de l'ensemble des villes et de l'effort réalisé par certains ménages pour honorer leur taxe d'habitation.

**Mme FOLSCHWEILLER** : Ce petit ballon qui m'a échappé des mains symbolise les dérapages des chiffres. Nous avons effectivement prévu une participation de 300 000 F pour la Ville de Besançon. Il y avait des prévisions de recettes qui ont bien diminué, notamment était prévue une recette de la part de Peugeot de 118 600 F qui n'est en fait que de 23 000 F, j'aimerais bien savoir pourquoi, une recette de Continent à 118 000 F a disparu. J'avais à l'époque posé des questions sur le financement et j'avais demandé à quelle hauteur se chiffraient les prestations en nature de la part de la Ville, je n'avais pas eu de réponses. J'avais également dit que je n'étais pas d'accord sur la venue de la patrouille de France. Le budget à l'époque était de 1 254 000 F ; il est, compte tenu des prestations de la Ville, de plus de 2 500 000 F, c'est là un dérapage énorme et je ne suis pas d'accord pour assurer le financement de cette opération, même s'il faut effectivement payer ce que nous devons.

**M. VIALATTE** : Monsieur le Maire, je vais bien évidemment dans le même sens que les deux collègues qui viennent d'intervenir. La somme de 2 500 000 F, en dépenses, que vous affichez dans ce rapport est considérable quand on voit par exemple les crédits que nous allouons à la politique sportive de la Ville. Je me dis que nous avons été bien loin, dans cette affaire des troisièmes championnats du monde de dirigeables et en période de difficultés budgétaires et je dirais qu'il y a un effet curieux de contraste entre le rapport d'orientations budgétaires que vous nous soumettez tout à l'heure, l'effort que font toutes les collectivités, vous le rappelez vous-même, Région, Département, Ville pour 1993 et puis ce bilan qui nous est présenté.

Lors d'un récent Conseil Municipal, je m'étais permis de vous interroger sur le bilan financier de cette opération. Vous nous aviez annoncé que vous le présenteriez à l'Assemblée, c'est chose faite et je dirais qu'on a la confirmation que les chiffres qui avaient circulé dans la ville sont bien ceux auxquels on a abouti, c'est-à-dire un dérapage financier qui dépasse le million de francs lourds.

Monsieur le Maire, la question que je voudrais vous poser est la suivante : est-on bien certain -je pose la question- que ce rapport est exhaustif ? Est-on bien certain qu'on a vérifié dans chaque recoin des services municipaux qu'il ne reste pas des factures en instance ? J'ai vu la semaine dernière des commerçants de cette ville qui n'ont toujours pas été payés et pour des sommes, pour certains d'entre eux, qui paraissent particulièrement coquettes. Si nous avons la certitude, ce soir, que les chiffres que vous nous annoncez, 2 059 000 F plus 540 000 F de prestations assurées par les services, sont les chiffres définitifs, nous constaterons donc un dérapage considérable et la publication de l'important pavé de comptes rendus de presse que vous nous remettez ce soir ne me paraît pas justifier à elle seule un investissement aussi considérable. Mais je crains, Monsieur le Maire, qu'hélas ces 2 500 000 F ne soient pas le solde de tout compte de cette opération.

Je serai amené, par-delà l'intervention que je fais ce soir, à vous interroger de manière plus précise et par écrit dans les semaines qui viennent après examen des différentes lignes budgétaires en 1992 sur lesquelles auraient pu être imputées d'autres dépenses. Je me souviens, mais cela naturellement mérite d'être vérifié, qu'au budget supplémentaire nous avons voté pour la communication un crédit conséquent. Une partie de celui-ci a-t-elle été affectée à cette opération ? La retrouve-t-on dans les chiffres qu'on nous communique ce soir ? J'aurais donc un certain nombre de questions à vous poser et dans l'immédiat, je souhaiterais que vous puissiez nous donner l'assurance que le rapport que vous nous présentez reprend l'exhaustivité des dépenses engagées pour cette opération.

**Mme FOLSCHWEILLER :** Simplement pour ajouter qu'au-delà des problèmes financiers, nous aimerions bien avoir un vrai débat sur «quelle politique de la communication pour la Ville ?».

**M. JUSSIAUX :** Deux mots si vous permettez Monsieur le Député-Maire. Sur le coût d'une opération de communication, on peut débattre à l'infini. Je crois que la grande règle, c'est que la communication des autres coûte toujours trop cher. Donc cela ne me paraît pas illogique que l'opposition municipale reproche à la majorité en place d'avoir conduit une opération à ses yeux trop coûteuse. On pourrait décalquer le même schéma de débat dans d'autres assemblées où les rôles seraient plus ou moins inversés, ce qui montre à quel point il faut relativiser ce type d'argumentation. Par contre, où je souhaite personnellement réagir sans attendre, c'est à l'argumentaire final de notre collègue VIALATTE qui me paraît illustrer tout à fait ce qui s'appelle ailleurs la stratégie du soupçon. Et je dois dire que cela ne me paraît pas une démarche ni élégante, ni dirais-je d'une grande probité intellectuelle. Je crois qu'il faut que l'expérience nous instruisse tous.

L'expérience nous a montré en Franche-comté que, jusqu'à maintenant en tout cas, c'est le Service de Communication de notre Conseil Régional qui a eu quelques déboires avec des pratiques que l'on peut, là, objectivement qualifier de douteuses, que c'est notre Département et notre Conseil Général du Doubs qui ont eu, en leur temps, avec une Association Départementale du Tourisme, quelques aventures. Je crois que c'est plutôt vos amis politiques qui gèrent tout cela, alors moi je souhaiterais simplement que cela vous incite à plus de modestie dans le propos et à ne pas prêter à d'autres en intentions ce que vos amis ont réalisé en actions (protestations).

**M. MEUNIER :** En matière de communication, c'est toujours très délicat mais je crois que cela a été un grand succès populaire ; mais c'est vrai que la communication ça se paie, on ne peut pas faire autrement. Par contre, j'ai ici la liste des sponsors et je crois qu'il n'y a quand même pas eu un très

grand engouement des sponsors locaux ; on peut le regretter, compte tenu de l'impact national qu'il y a eu sur cette affaire. Je sais qu'ils sont très sollicités ; moi je le vis tous les jours avec mes associations sportives, mais je trouve qu'ils ont été quand même un peu justes et c'est ce qu'on peut regretter. Je pense qu'on aurait pu avoir d'autres financements d'entreprises locales, départementales, voire régionales. C'est tout ce que je regrette. Enfin, comme l'a dit notre collègue JUSSIAUX, dans d'autres domaines, la communication, on sait ce que cela coûte !

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, je suis un peu surpris du ton employé par M. JUSSIAUX dans la réponse qu'il a faite directement à M. VIALATTE. Je crois que la question de Michel VIALATTE est très simple : elle vous demande au fond de vous prononcer sur le caractère exhaustif des comptes que vous nous donnez aujourd'hui et il n'y a pas là suspicion particulière. C'est à vous qu'il appartient de dissiper toute suspicion éventuelle en donnant les preuves par les chiffres et en donnant au Conseil Municipal les éléments d'information, et de confirmer naturellement que ces éléments sont tous les éléments. On connaît très bien aussi la complexité des budgets des collectivités et ce qui peut se passer, que telle dépense soit éclatée à travers plusieurs lignes budgétaires et qu'il n'est pas toujours facile non plus de s'y reconnaître. Je pense que la réponse qui est faite à M. VIALATTE peut apparaître comme un peu excessive et je ne partage pas le ton et la mise en accusation faite par M. JUSSIAUX. J'ajouterai simplement Monsieur le Maire que sur plusieurs dossiers importants de la Ville et notamment d'opérations importantes, on peut à juste titre quelquefois se demander si vous maîtrisez bien vos budgets prévisionnels et ce n'est peut-être pas le dernier exemple que nous donnerons au sein de ce Conseil de dérapage financier important par rapport à vos prévisions.

C'est l'exercice d'opposition, mais c'est aussi le devoir de notre équipe Une Ambition pour Besançon que de mettre et de dire ce qu'elle pense sur ces sujets. Et comme ces exemples ont tendance à se répéter, Monsieur le Maire, nous avons c'est vrai, Une Ambition pour Besançon, des doutes quelquefois sur votre capacité à bien faire vos montages d'opérations.

**M. PINARD** : Je suis d'accord avec ce qu'a dit Gérard JUSSIAUX. Le hasard fait bien les choses, car je lisais dans la Gazette des Communes l'article suivant : «Jeu de la francophonie, un rêve trop cher. Le rêve s'est écroulé ; après avoir beaucoup investi dans la préparation de l'événement, 336 MF, le Conseil Général de l'Essonne a finalement renoncé à organiser le deuxième jeu de la francophonie». Que je sache, M. VIALATTE est un des hauts fonctionnaires du Conseil Général de l'Essonne. C'est peut-être l'Etat qui se désengage mais enfin le Conseil Général de l'Essonne y a mis 336 MF.

M. VIALATTE parlait déjà de communication dans la presse de ce matin. J'ai lu son article dans lequel il dit que les socialistes tiennent la Mairie depuis un demi-siècle, ce qui n'est pas vrai, Monsieur VIALATTE. Ce n'est pas depuis 1943, Jean MINJOZ a été Maire en 1944, il a perdu en 1947, il y a eu un mandat de droite de 1947 à 1953, ça s'est très mal passé, puis M. MINJOZ, que vous mettez en cause en faisant un petit peu l'amalgame avec nous, ce qui au fond est quelque chose de tout à fait significatif parce que les Bisontins n'aiment pas cela, a été élu et réélu. Mais vous avez une manière de travestir la vérité qui appelle des mises au point précises. Il est vrai que vous êtes orfèvre en matière de communication. J'ai lu un petit bulletin que vous diffusez, un petit jeu concours avec des lots très sympathiques aux dix meilleures réponses et parmi ces questions, il y a la suivante : qui est le benjamin du Conseil Général du Doubs, Claude GIRARD, Jean-François HUMBERT, Michel VIALATTE. Enfin deux RPR pour un UDF, il faut faire bon compte ; je crois que c'est d'ailleurs la proportion que vous souhaitez.

Vous voulez donner des leçons de communication, permettez-moi de parler communication et de certaines méthodes, et pour ce jeu concours, je vous offrirai un lot supplémentaire : une brosse à reluire parce qu'il ne faut quand même pas se moquer des gens !

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Je vous demande de revenir au sujet.

**M. PINARD** : Nous sommes dans le sujet de la communication et de manière très précise. Ceci étant dit, je ne suis pas d'accord avec l'affirmation : «la communication ça se paie». Effectivement, il y a des espèces de bulles médiatiques qui se développent à l'heure actuelle et qui crèvent très facilement. Je pense qu'il y a une dérive partout, qui est gravissime, en vertu de laquelle le service public de l'audiovisuel fait payer des prestations de plus en plus chères. Il y a une espèce d'escalade dans ce domaine-là que je n'aime pas du tout. J'en parle d'autant plus volontiers qu'il est possible de faire de la communication, y compris en dehors du service public, de manière gratuite et même avantageuse. Il m'est arrivé d'en faire pour le Musée de la Résistance et la Citadelle au Journal de 20 heures à TF1, d'en faire à Antenne 2 ; je leur ai même dit que je n'acceptais qu'à la condition qu'il y ait des retombées sur le Musée de Nancray. Donc on peut faire de la communication sans entrer dans cette espèce de déontologie des médias et qui finalement n'est pas susceptible forcément de retombées faramineuses compte tenu d'une concurrence qui est devenue exaspérante. Je suis donc extrêmement réservé quant à l'escalade dans un domaine comme celui-là.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Ne nous écartons pas trop du sujet. Je reviens aux questions qui sont posées et je dois faire reconnaître au Député JACQUEMIN que dans cette assemblée, où je siége c'est vrai depuis 16 ans, hélas pour vous Monsieur VIALATTE ! je crois qu'on a toujours reconnu la sincérité avec laquelle le Maire pose des questions et apporte des réponses. Aussi, je n'aime pas ce genre de suspicion qui peut effectivement ressortir des propos de M. VIALATTE quand il parle de «chiffres qui circulent en ville». Monsieur VIALATTE, les chiffres qui circulent en ville, je n'en ai rien à faire, les rumeurs de couloir, etc. encore moins. Pour vous satisfaire et pour satisfaire le Conseil Municipal, j'ai demandé au Comité d'Organisation des Championnats du Monde de Dirigeables de m'apporter un bilan chiffré. J'ai demandé à mon Adjointe chargée des finances de vérifier ce bilan, de contrôler si effectivement les factures qui étaient là et qui étaient notées étaient bien celles concernant ces championnats du monde. Je ne peux pas faire mieux.

Si on dit que des commerçants ne sont pas encore payés, vous confondez d'ailleurs bilan et financement, c'est vrai et c'est pourquoi je vous demande d'ajouter quelque 500 000 F en budget supplémentaire pour pouvoir effectivement assurer le règlement de l'ensemble des factures provenant des championnats du monde.

Quant à la politique de la communication, on pourrait en dire un tas de choses. C'est vrai, toute communication coûte quelque chose. Comparez les chiffres dans les budgets respectifs des villes, des collectivités tant que vous voudrez, et comparez avec ce que nous faisons ici à Besançon. Le budget de la communication est de quelque 3 MF dont à peu près 1 MF pour l'imprimerie dont on parlait tout à l'heure. Alors si avec 2 MF on fait une fois exceptionnellement une dérive, car c'est vrai qu'il y a eu dérive entre les prévisions de 1,2 MF et la réalisation à 2 MF, -ce n'est pas 2,5 MF- le budget de 1,2 MF prévisionnel ne comprenait pas les prestations des services, Madame FOLSCHWEILLER. Donc il y a effectivement une dérive que je reconnais, que je déplore, qu'on a essayé d'expliquer mais si une fois en trois ans on fait quelque chose d'important, qui apparaît sur toutes les télévisions, 7 chaînes de télévisions étrangères, sur toutes les chaînes françaises à 13 heures, à 20 heures 30, dans Stade 2, sur France 3, etc. chiffrez cela à tant de la minute et vous verrez qu'effectivement en dehors du press-book qu'on vous a donné, il y a eu des retombées médiatiques. Il y a eu surtout un succès populaire évident. Quand vous permettez à des dizaines de milliers de personnes d'assister gratuitement à une telle manifestation, je trouve que c'est bien que la collectivité puisse à l'occasion une fois de temps en temps y mettre un peu d'argent.

Nous renouvellerons ce genre de chose ; nous avons cette année effectivement prévu le centenaire du Kursaal avec beaucoup de manifestations et un budget qu'on essaiera de serrer de plus



près. On prévoit également pour l'année prochaine des floralies. Il faut que chaque année, et c'était le principe du Service de Communication, il y ait une manifestation importante pour tous les Bisontins à laquelle tout le monde, les enfants, les parents puissent participer gratuitement. Je crois que c'est aussi le rôle de la collectivité d'avoir un moment festif comme cela pour tout le monde, où chacun puisse s'y retrouver. C'est vrai que moi aussi je regrette comme le Député JACQUEMIN, cette dérive par rapport à la prévision. Il y a eu d'autres dossiers où les Services Techniques n'avaient pas été très proches dans leurs prévisions de la réalité des choses...

En conclusion, je dirai qu'il ne faut pas s'attarder outre mesure sur cette affaire-là qui finalement n'est pas une communication trompeuse Monsieur VIALATTE. Je n'aime pas ce genre d'insinuation ; moi j'ai parlé de chape parce que je pense que le RPR peut être une chape mais ne confondez pas tout et quand vous parlez de la communication de la Ville, restez quand même dans la limite de ce que nous essayons de faire très modestement. Je ne sais pas quel est le budget de communication du Département du Conseil Général où vous siégez, mais c'est sans aucun doute 3, 4 ou 5 fois plus.

**M. VIALATTE :** C'est 10 MF.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** 10 MF ? Alors comparez. Pour la Région, c'est pareil. Pour répondre à Mme FOLSCHWEILLER, nous savons où nous allons en matière de communication mais on pourra, et nous en avons déjà parlé maintes fois en Municipalité, discuter et dialoguer dans un prochain Conseil Municipal sur la communication que nous voulons faire à la Ville de Besançon et qui n'est pas, je crois, démesurée.

**M. JACQUEMIN :** Monsieur le Maire, vous voulez évidemment apaiser les choses mais il faudra tout de même que vous répondiez précisément aux questions formulées par l'équipe Une Ambition pour Besançon.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** On vous donnera tout le détail bien sûr.

**M. JACQUEMIN :** Cela nous paraît excessivement important.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Nous n'avons absolument rien à cacher.

**M. JACQUEMIN :** Deuxièmement Monsieur le Maire, je m'associe à la demande faite par Michèle FOLSCHWEILLER d'un débat sur la politique de communication pour la bonne et simple raison que mon sentiment est aujourd'hui que la Ville de Besançon a beaucoup plus besoin d'une communication vers l'extérieur dans le pays que d'une communication auto-justifiante auprès de sa population. Nous avons des problèmes de développement Monsieur le Maire, et je crois que notre politique de communication est à rediscuter, c'est la raison pour laquelle Une Ambition pour Besançon s'associe au vœu de Michèle FOLSCHWEILLER.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Nous le ferons. Mon collègue de la Ville de Montbéliard et du District de Montbéliard a fait une opération extraordinaire pour le bicentenaire du rattachement à la France du Pays de Montbéliard ; vous lui demanderez le bilan de cette opération. J'en ai quelques éléments. Ce n'est pas 1 ou 2 MF, multipliez par 4 ou 5 et vous y arrivez. Il a bien fait, on en a parlé partout, j'y suis allé moi aussi. Il y avait des illuminations extraordinaires qui ont coûté 4 fois, 5 fois plus cher que les illuminations de Besançon mais je trouve que c'est bien que de temps à autre, surtout dans ce pays de Montbéliard, on ait comme cela une communication plus importante. Mais comparez là encore, vous verrez que nous sommes toujours très loin de ce que mettent les autres collectivités en matière de communication.

**M. VIALATTE :** Monsieur le Maire, premièrement je constate simplement qu'aucune réponse précise n'est apportée aux questions que nous avons posées. Deuxièmement que vous avez rappelé tout à l'heure que ce rapport explique précisément les raisons du dépassement d'en gros 1 MF puisqu'il ne faut pas prendre en compte les prestations en nature que d'habitude vous comptez systématiquement mais que là, comme par hasard, vous ne comptez pas.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Non !

**M. VIALATTE :** Quand on organise une manifestation sportive par exemple, on intègre les prestations en nature de la Ville dans le budget de l'opération. Là je peux vous citer des exemples extrêmement précis tout récents. Mais là comme par hasard on l'extrait, mais passons. Les trois raisons que vous formulez pour expliquer le dépassement initial, vous formulez pour expliquer le dépassement initial, deux concernent l'allongement du séjour soit des membres de la Patrouille de France, je ne sais pas combien ils étaient mais quand même pas en nombre considérable, soit l'accroissement du séjour de personnalités et journalistes présents pour cet événement, ce qui génère dites-vous des frais de séjour imprévus. Que je sache sur trois ou quatre jours, des frais d'hôtel et des frais de restauration, cela ne va quand même pas chercher très loin, cela ne peut pas expliquer ce million-là.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** On vous donnera les chiffres.

**M. VIALATTE :** Et la troisième explication qui, probablement représente une somme plus conséquente, c'est le respect des consignes de sécurité, pose de barrières, protection de la voie ferrée, etc. etc. Mais reconnaissez qu'en l'occurrence ce rapport ne peut pas suffire, qu'on a besoin d'informations plus précises compte tenu des montants en cause. Deuxième question, nous avons voté, il n'y a pas très longtemps, au budget supplémentaire, un complément de crédits très conséquent pour la communication. Or à l'évidence en lisant votre rapport, on observe que seuls 324 340 F pour l'opération championnat du monde auraient été réglés sur le budget 1992 en mettant à part les dépenses bien évidemment sous forme de prestations en nature. Question que je pose : n'y a-t-il donc eu aucun centime dépensé suite au vote du budget supplémentaire de la Ville au titre de dépenses de communication et de relations publiques pour l'opération championnat du monde de dirigeables ? Le rapport semble indiquer que non, j'aimerais en avoir confirmation.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** On vous en donnera confirmation par un courrier précis sur les éléments que vous venez de soulever auxquels je ne peux répondre directement car ce n'est pas moi qui me suis occupé du budget de la réalisation du bilan des championnats du monde mais nous le ferons volontiers, car nous n'avons absolument rien à cacher.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à la majorité, 12 Conseillers ayant voté contre et 1 s'étant abstenu, adopte les propositions du Rapporteur.